



Paris, le 21 mai 2008 - N° 145/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ **Enquête « Panel de bacheliers 2008 »**

Programme : 2009 et suivantes

Émetteur : SDES (Sous-direction des Études statistiques) du Ministère de l'Éducation nationale

Au cours de sa réunion du 11 avril 2008, la formation Éducation, formation a examiné le projet d'enquête « Panel de bacheliers 2008 ».

L'enquête fait suite aux panels de bacheliers initiés en 1996 et 2002. Son objectif est d'observer les parcours des bacheliers, quelle que soit leur situation, et de mettre en évidence les différents facteurs susceptibles d'influer sur ces parcours. L'opération permettra de mesurer les évolutions récentes intervenues dans l'enseignement supérieur, depuis la mise en place de nouvelles procédures d'orientation et la généralisation du cursus LMD (licence-master-doctorat).

Parmi les thèmes abordés, on peut citer la situation du jeune en matière de poursuite d'études, le déroulement de son orientation après le baccalauréat, ses résultats, son degré de satisfaction à l'égard des études suivies, les difficultés rencontrées, ses projets universitaires et professionnels, les stages réalisés, et l'évolution de sa situation personnelle.

L'enquête aura lieu chaque année entre la dernière semaine de mars et la fin du mois de juillet, jusqu'à l'interruption des études ou l'accès à un diplôme de niveau master, soit une période maximum de huit à dix années. Elle concernera l'ensemble des bacheliers scolarisés en 2007-2008 en terminale en France métropolitaine, y compris s'ils partent poursuivre leurs études à l'étranger. Un échantillon d'environ 10 000 nouveaux bacheliers sera tiré dans le fichier national des résultats au baccalauréat 2008.

La collecte de l'information se fera par voie postale, avec une relance téléphonique des non-répondants. L'appariement avec les fichiers Scolarité ou Sise permettra de compléter les informations recueillies sur les étudiants lorsque ceux-ci sont inscrits dans un établissement couvert par ces systèmes d'information individuelle. Le remplissage du questionnaire papier prendra au maximum 10 minutes. Le questionnement oral durera 6 à 8 minutes.

Le comité de pilotage comprend des représentants de la DEPP et d'autres instances du ministère de l'éducation nationale (Inspections générales, direction générale de l'enseignement supérieur), l'AMUE (Agence de mutualisation des universités et établissements), le CEREQ, l'Observatoire de la vie étudiante, et des laboratoires universitaires travaillant sur ces questions.

Les premiers résultats de l'enquête seront publiés au premier trimestre 2010 dans les supports éditoriaux de la DEPP. Des résultats seront également publiés dans les supports de l'INSEE. Un

retour d'information à l'enquête sur les résultats de l'année précédente sera joint chaque année au questionnaire.

La formation émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.